



Procès-verbal de l'Assemblée générale des Anciens du Collège de Montréal
tenue à la salle du Conseil le 10 avril 2014 à 17h30.

Membres présents:

Jean-François Latreille, 1984, président
Paul-André Léger, 1949, 1^{er} vice-président
Martin Jean, 1990, trésorier
Pierre Binette, enseignant 1996-2009, secrétaire
Hugo Lambert, 1996, président sortant
Annie Dubois, représentante de la directrice générale
Marie-André Potvin, secrétaire des Anciens

René Dubord, 1952
Jacques Viau, 1952
André C. Gauthier, 1963
Guy Lefebvre, 1963
Yves Allard, 1968
Nicolas Millette, 1984
Marc Sauvageau, 1984
Yves Deslauriers, 2002
Joanna Mendes-Novo, 2003
Georges Nehmé, 2006

François Lévesque, 1952
Louis A. Toupin, 1952
Jacques Gravel, 1963
Serge R. Tison, 1968
Michel St-Amour, 1976
Éric St-Louis, 1984
Mathieu Dubus, 1994
Michael Maher, 2003
Nicolas Ryan, 2004

➤ **OUVERTURE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17h40.

Après le mot de bienvenue pour cette 139e assemblée des Anciens, J.F. Latreille rappelle que l'association des Anciens a été fondée le 15 février 1875. Donc, notre Association est l'une des plus anciennes et des plus importantes du genre au pays; il faut la soutenir et être fier(e) d'y appartenir.

Il salue d'abord la présence des Anciens présidents des Anciens : J. Viau, 1952, L.A. Toupin, 1952, G. Lefebvre, 1963 et H. Lambert, 1996.

Il présente à tous la représentante du collège, Mme A. Dubois et la nouvelle secrétaire des Anciens, Mme M.A. Potvin qui assure une présence au bureau des Anciens tous les après-midi entre 14h et 16h30.

Finalement à tour de rôle, tous les participants se présentent avant que la rencontre ne débute.

➤ **1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de P.A. Léger secondée par Y. Deslauriers, l'ordre du jour est adopté.

➤ **2- LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 avril 2013**

Aucune question ne découle de la lecture du procès-verbal.

Sur proposition de G. Nehmé secondée par J. Viau, le procès-verbal est adopté

➤ **3- ÉTATS FINANCIERS**

Martin Jean, trésorier de l'AACDM présente les États financiers de l'AACDM pour l'année 2013. J.F. Latreille remercie chaleureusement M. Jean pour son travail impeccable dans ce dossier.

➤ **4- AMENDEMENT AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ASSOCIATION**

LE CA DES ANCIENS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL PRÉSENTE LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

Il est résolu de modifier les règlements généraux de l'Association comme suit :

Avant modification

1. DÉNOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de l'Association est :

« Les Anciens du Collège de Montréal ».

Après modification

1. DÉNOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de l'Association est :

« Les Anciens et Anciennes du Collège de Montréal ».

L.A. Toupin, avocat, souligne que pour changer la dénomination de l'AACDM, il faut une autorisation légale.

Une proposition de S. Tison secondée par M. Jean, autorise l'AACDM à faire les démarches nécessaires pour obtenir les lettres patentes nécessaires à ce changement.

Avant modification

3. OBJETS DE L'ASSOCIATION

... les objets prévus aux lettres patentes constituant en Association ...

Après modification

3. OBJETS DE L'ASSOCIATION

... les objets prévus aux règlements fondateurs datant du 15 février 1875 et aux lettres patentes datant du 7 avril 1949 constituant en Association ...

Sur proposition de Y. Allard secondée par N. Ryan, la modification est acceptée.

Avant modification

13. MEMBRES D'OFFICE

... président de la Fondation Collège de Montréal, le président de la corporation Collège de Montréal, le directeur général du Collège de Montréal et l'aumonier.

Après modification

13. OBJETS DE L'ASSOCIATION

... président de la Fondation Collège de Montréal (ou son représentant), le président de la corporation Collège de Montréal (ou son représentant), le directeur général du Collège de Montréal (ou son représentant) et le président de l'Association Parents-Maîtres (ou son représentant).

M. Toupin souligne le caractère illégal d'avoir un représentant pour les membres d'office. La modification est donc rejetée.

Avant modification

18. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

... heure fixés par le Conseil d'administration le 3^e jeudi de mai.

Après modification

18. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

... heure fixés par le Conseil d'administration entre avril et juin.

Sur proposition J. Mendes-Novo secondée par M. Jean, la modification est acceptée.

Avant modification

33. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION

... précédant l'assemblée générale du 3^e jeudi de mai , un comité temporaire ...

Après modification

33. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION

... précédant l'assemblée générale, un comité temporaire ...

Sur proposition H. Lambert secondée par G. Nehmé, la modification est acceptée.

Avant modification

38. DURÉE DES FONCTIONS

Nouveau point aux règlements généraux

Après modification

38. DURÉE DES FONCTIONS

Tout membre de l'Exécutif ne peut cumuler plus de trois (3) années consécutives dans le même poste; ce membre pourra néanmoins y être réélu de nouveau, le cas échéant, après que sa fonction ait été occupée par au moins un autre membre dûment élu à ce poste.

Après un long échange sur cette modification, le président demande un vote.

12 votes pour, 8 votes contre et 5 abstentions résultent en une modification rejetée.

Avant modification

51. CONSEIL DES GOUVERNEURS

Nouveau point aux règlements généraux

Après modification

51. CONSEIL DES GOUVERNEURS

Afin de voir au maintien des traditions de l'association, un comité composé de tous les anciens présidents est constitué sous l'appellation «Conseil des gouverneurs»; son rôle est d'appuyer et de conseiller le président en exercice qui pourra le convoquer au besoin pour solliciter son avis sur les enjeux et les orientations de l'AACDM.

Sur proposition J. Mendes-Novo secondée par M. St-Amour, la modification est acceptée.

➤ 5- RAPPORT DU PRÉSIDENT

J.F. Latreille remercie Mme Potvin pour son travail à l'AACDM et du même coup le Collège de Montréal pour avoir accepté de payer une secrétaire 2½ h par jour pour assurer une permanence à l'AACDM.

Il rappelle les rôles de l'AACDM :

- perpétuer les liens d'amitié; activités
- se prêter mutuelle assistance; réseau
- entretenir le sentiment d'appartenance au Collège;
- contribuer à la mission éducative du Collège.

L'AACDM travaille à maintenir des occasions de retrouvailles en participant à de nombreuses activités :

- Intégration des membres de secondaire IV et V;
 - AGA 2013 (33 pers);
 - Fête des Anciens (350-400);
 - BBQ des élèves de secondaire V;
 - Album souvenir des finissants;
 - Golf ;
 - Collation des grades (Haie d'honneur, 22 participants, discours, plaque);
 - Rencontre avec le gouvernement Étudiant (oct et nov);
 - Dîner d'investiture avec le gouvernement étudiant;
 - État de l'Union;
 - Réunion des Gouverneurs (nov);
 - Oktoberfest;
 - Rencontre des capitaines de conventums lors de 2 réunions.

L'AACDM tente également de réactiver le réseau des Anciens principalement lors de la fête des Anciens avec la collaboration des capitaines de conventum.

Ce moment privilégié permet de mettre à jour les listes de nos membres.

Les réseaux LinkedIn et Facebook s'attaquent aux mêmes objectifs.

Objectifs prioritaires pour 2014-2015

Consolider et coordonner nos efforts avec les partenaires;

Mettre en place une base de données commune;

Travailler de près avec l'agent de communication;

Transférer notre site web vers la plate-forme du Collège;

Améliorer notre autonomie financière;

Réinstaurer la cotisation volontaire;

Créer un Hall d'Honneur;

Contribuer à l'attribution de la Bourse Cholette-Perras;

Raviver le Salon des Anciens.

Activités à venir :

Jeudi 15 mai Grande Fêtes des Anciens; (cocktail + souper);
Lundi 16 juin 13^e Tournoi de Golf du Collège de Montréal;
Jeudi 19 juin Collation des grades à la basilique Notre-Dame.

➤ **6- MOTS DES PARTENAIRES**

Collège

Mme Dubois, la représentante du Collège, souligne la qualité des élèves inscrits au Collège et nous annonce une année record pour les demandes d'admission.

Fondation

M. Tison, représentant de la fondation, souligne l'appui du Collège et de la fondation pour aider les Anciens à poursuivre leur travail.
Il annonce la dotation d'un fond de \$250 000 qui permettra d'octroyer chaque année une bourse (Cholette-Perras) de \$5 000 pour les Anciens qui désirent poursuivre des études de haut niveau.

➤ **7- RATIFICATION DES FAITS ET GESTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS**

LE CA DES ANCIENS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL PRÉSENTE LA RÉOLUTION SUIVANTE :

***CONSIDÉRANT le rapport du trésorier ,
CONSIDÉRANT le rapport du président,
IL EST RÉSOLU de ratifier les faits et gestes posés par les administrateurs de l'A.A.C.D.M. dans le cours de l'exercice 2013-2014.***

Sur proposition de S.R. Tison secondée par L.A. Toupin, la résolution est adoptée.

➤ 8- ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

LE CA DU COLLÈGE DE MONTRÉAL PRÉSENTE LA RÉOLUTION SUIVANTE :

CONSIDÉRANT que le mandat des administrateurs du conseil d'administration de l'A.A.C.D.M. arrive à échéance le 10 avril 2014 et qu'il est renouvelable,

CONSIDÉRANT que certains administrateurs souhaitent renouveler leur mandat,

CONSIDÉRANT les nouvelles candidatures de membres qui souhaitent agir à titre d'administrateurs;

IL EST RÉSOLU de reconduire les administrateurs qui le souhaitent et d'ajouter les personnes suivantes au Conseil d'administration, pour le mandat de UN (1) an :

Anciens membres

Jean-François Latreille, 1984
Hugo Lambert, 1996
Martin Jean, 1990
Sébastien Ouellet, 1988
Paul-André Léger, 1949
Pierre Binette, ens. 1976-2009
Christine Shanks, 2009
Marc Sauvageau, 1984
Georges Nehmé, 2006
Michael Maher, 2003
Éric St-Louis, 1984

Nouveaux membres

N. Ryan, 2004

Sur proposition G. Lefebvre secondée par J. Mendes-Novato, la résolution est acceptée.

➤ 9- Question diverse

Aucune question.

➤ 10- Clôture de la séance

La séance est levée à 19h30.